RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

APRÈS LA 2de GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Parcours d’orientation

Sommaire

- **Que faire après la 2de ? Quel bac choisir ?**
  Bien préparer son bac et son entrée dans le supérieur
- **Choisir le bac général**
- **Choisir un bac technologique**
- **Répartition et coefficients des épreuves du bac**
- **Orientation - affectation**
- **Après le bac**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

QUE FAIRE APRÈS LA 2de ?
QUEL BAC CHOISIR ?

BIEN PRÉPARER SON BAC
ET SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR

RETOUR SOMMAIRE

QUE FAIRE APRÈS LA 2de ? QUEL BAC CHOISIR ?

« Bac général ou bac technologique ? »

CE QUI EST DIFFÉRENT

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études.

À noter : pour choisir entre ces deux bacs,
la question des centres d'intérêt est primordiale.

POUR S'INFORMER

Deux sites pour construire son projet d'avenir.
L'Onisep propose aux élèves l'espace dédié **le module Lycée** et le site **Horizons 21e**, qui permet aux élèves de préciser leurs choix d'enseignement de spécialité et de tester différentes combinaisons.

Autre ressource :
www.secondes-premieres2022-2023.fr/

APRÈS LA CLASSE DE 2de, L'ÉLÈVE PEUT CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE OU LA VOIE TECHNOLOGIQUE

La voie générale

Les enseignements de spécialité au choix :

- arts
- biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement)
- éducation physique, pratiques et culture sportive
- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- humanités, littérature et philosophie
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- mathématiques
- numérique et sciences informatiques
- physique-chimie
- sciences de l'ingénieur
- sciences de la vie et de la Terre
- sciences économiques et sociales

La voie technologique

- **S2TMD** (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- **ST2S** (sciences et technologies de la santé et du social)
- **STAV** (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- **STD2A** (sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- **STHR** (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- **STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- **STL** (sciences et technologies de laboratoire)
- **STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

BIEN PRÉPARER SON BAC ET SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR EN EXPLORANT LE CONTENU DES PROGRAMMES :

- → **des enseignements de spécialité du bac général,**
- → **des séries du bac technologique.**

COMMENT TESTER SES CHOIX ?

Découvrir les domaines de formations et les métiers qui correspondent aux spécialités choisies sur :
www.horizons21.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

CHOISIR
LE BAC GÉNÉRAL

RETOUR SOMMAIRE

LE BAC GÉNÉRAL

- **Enseignement théorique et abstrait**
- **Réfléchir / Analyser / Synthétiser**
- **Argumenter / Rédiger**
- **Travail personnel important**

HORAIRES EN 1re GÉNÉRALE

Enseignements communs

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante A et langue vivante B (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h / 3 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54 h/an

INFO +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

En classe de 1re, les élèves choisissent trois EDS (enseignements de spécialité). Ils doivent aussi s'informer sur les spécialités proposées par le lycée et sur les combinaisons possibles.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels (un, au choix, en 1re et deux, au plus, en terminale) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

Trois enseignements de spécialité au choix

Arts	4 h
Biologie, écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	4 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques*	4 h
Humanités, littérature et philosophie*	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales*	4 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4 h
Mathématiques*	4 h
Numérique et sciences informatiques*	4 h
Physique-chimie*	4 h
Sciences de la vie et de la Terre*	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales*	4 h
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

* Specialité présente sur le lycée Rosa Parks

Enseignements de spécialité dans les autres établissements du bassin

Sciences de l'ingénieur (Marcel Cachin à Saint-Ouen, Le Corbusier à Aubervilliers, Paul Eluard à Saint-Denis);
– Arts plastiques (Suger à Saint-Denis, Henri Wallon à Aubervilliers);
– Musique (Henri Wallon à Aubervilliers);
– Théâtre (Paul Eluard à Saint-Denis);
– Histoire des arts (Auguste Blanqui à Saint-Ouen)Cinéma-audiovisuel (Suger à Saint-Denis);
– Langue et culture de l'antiquité (Feyder à Epinay-Sur-Seine);
– EPS (Feyder à Epinay-Sur-Seine).

INFO +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

En classe de 1re, les élèves choisissent trois EDS (enseignements de spécialité). Ils doivent aussi s'informer sur les spécialités proposées par le lycée et sur les combinaisons possibles.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels (un, au choix, en 1re et deux, au plus, en terminale) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

HORAIRES EN TERMINALE GÉNÉRALE

Enseignements communs

Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante A et langue vivante B (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54 h/an

Deux enseignements de spécialité

Arts	6 h
Biologie, écologie	6 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales	6 h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h chacun

INFO +

LES EDS (ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ)

En classe de terminale, les élèves conservent deux EDS sur les trois de 1re, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets d'études supérieures.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels propres à la classe de terminale (mathématiques complémentaires ; mathématiques expertes ; droit et grands enjeux du monde contemporain) permettent éventuellement aux élèves d'élargir les possibilités d'études supérieures.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

CHOISIR
UN BAC TECHNOLOGIQUE

LE BAC TECHNOLOGIQUE

- **Enseignement appliqué**
  observation > expérimentation > application

- **Travail en groupe et en autonomie sur des projets**

- **TP (travaux pratiques)**
  en laboratoire, en salle informatique ou en salle de technologie

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES (1re ET TERMINALE)

Les horaires des enseignements de spécialité liés aux séries apparaissent sur les diapositives suivantes.

Enseignements communs

Français	3 h en 1re
Philosophie	2 h en terminale
Histoire-géographie	1 h 30
Langue vivante A et langue vivante B, et enseignement technologique en langue vivante A (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Mathématiques	3 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 enseignements de spécialité en 1re et 2 enseignements de spécialité en terminale (voir tableaux suivants)	
+ éventuellement, des enseignements optionnels selon la série	3 h

INFO +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

En classe de 1re, les élèves suivent les trois enseignements de spécialité qui correspondent à la série de bac technologique choisie. En terminale, ils en suivent deux.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (BAC STAV)

Les enseignements et volumes horaires sont différents pour le bac STAV.

- **Français :** 3 h 30
- **LVA + LVB :** 3 h 30
- **Éducation socioculturelle :** 1 h
- **Technologies de l'informatique et du multimédia** : 30 min

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS EN 1re TECHNOLOGIQUE

Série	Trois enseignements de spécialité	Horaires
S2TMD	• Économie, droit et environnement du spectacle vivant • Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales • Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	3 h 5 h 30 5 h 30
ST2S	• Physique-chimie pour la santé • Biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales	3 h 5 h 7 h
STAV	• Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoires et sociétés • Technologie	6 h 45 2 h 30 3 h
STD2A	• Physique-chimie • Outils et langages numériques • Design et métiers d'art	2 h 2 h 14 h
STHR	• Esae (enseignement scientifique alimentation-environnement) • Sciences et technologies culinaires et des services Économie-gestion hôtelière **Focus** : la série STHR s'intègre dès la seconde	3 h 10 h 5 h
STI2D	• Innovation technologique • Ingénierie et développement durable • Physique-chimie et mathématiques	3 h 9 h 6 h
STL	• Physique-chimie et mathématiques • Biochimie-biologie • Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5 h 4 h 9 h
STMG	• Sciences de gestion et numérique • Management • Droit et économie	7 h 4 h 4 h

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS EN TERMINALE TECHNOLOGIQUE

Série	Trois enseignements de spécialité	Horaires
S2TMD	• Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales • Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	7 h 7 h
ST2S	• Chimie, biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h 8 h
STAV	• Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoires et technologie	6 h 45 4 h 30
STD2A	• Analyse et méthodes en design • Conception et création en design et métiers d'art	9 h 9 h
STHR	• Sciences et technologies culinaires et des services-Esae (enseignement scientifique alimentation-environnement) • Économie-gestion hôtelière	13 h 5 h
STI2D	• 2I2D (ingénierie, innovation et développement durable), avec un enseignement spécifique au choix parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique • Physique-chimie et mathématiques	12 h 6 h
STL	• Physique-chimie et mathématiques • Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	5 h 13 h
STMG	• Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique au choix parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion • Droit et économie	10 h 6 h

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

RÉPARTITION ET COEFFICIENTS
DES ÉPREUVES DU BAC

LES ÉPREUVES DU BAC

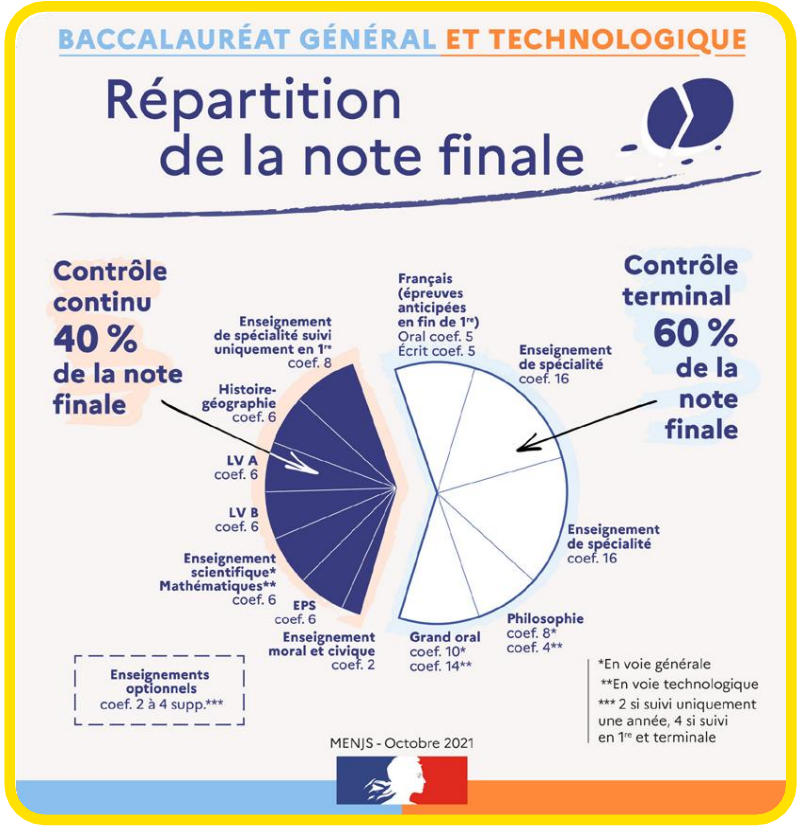

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

ORIENTATION
AFFECTATION

RETOUR SOMMAIRE

EN FIN DE 2de GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Pour **la voie générale**, le choix porte sur **les enseignements de spécialité** ; pour **la voie technologique**, sur **une série** : vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2e et 3e trimestres, puis décision d'orientation par le chef d'établissement, avec la possibilité de faire appel en cas de désaccord.

La fiche dialogue ou le **téléservice** constitue le support des échanges et des souhaits d'orientations aux 2e et 3e trimestres entre l'école, les élèves et leur famille.

Le redoublement peut être décidé par le chef d'établissement sur proposition du conseil de classe.

Le maintien en 2de GT, palier d'orientation, peut être demandé par l'élève et sa famille. Un seul maintien par palier est possible, en cas de désaccord avec la décision d'orientation qui suit le conseil de classe du 3e trimestre, à l'issue du dialogue avec le chef d'établissement, de la commission d'appel ou en cas de non-affectation à la rentrée.

Ils peuvent aussi demander une réorientation en 1ère professionnelle ou en 1re année de CAP (certificat d'aptitude professionnelle).
La voie professionnelle peut être conseillée, mais elle n'est pas une décision d'orientation. Le choix de cette voie relève des élèves et de leur famille.

→ **CONCERNANT LES PROCÉDURES D'AFFECTATION, SE RENSEIGNER AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU CIO (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION).**

Dates d'échéances pour le choix d'orientation

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2de GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOIX D'ORIENTATION

Du : 20/01/25 **Au :** 14/02/25

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : 10/03/25

1 Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

— 1re générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
— 1re technologique (sélection de la série technologique) ;
— 1re préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.**

CHOIX DÉFINITIFS DE FIN D'ANNÉE

Du : 28/04/25 **Au :** 16/05/25

Conseil de classe du 3e trimestre/2e semestre : 26/06/25

3 Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **formuler votre choix d'orientation pour la rentrée prochaine.** Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **prendre connaissance de la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

APRÈS
LE BAC

RETOUR SOMMAIRE

BAC GÉNÉRAL

Prioritairement vers les études longues

- **Université**
  licence, master, doctorat
- **Écoles bac + 5 et plus**
  Sciences Po, architecture, numérique, arts…
- **Classes prépa + grandes écoles**
- **Grandes écoles**
  écoles d'ingénieurs, de commerce, vétérinaire, ENS (écoles normales supérieures)…

BAC TECHNOLOGIQUE

Prioritairement vers les études courtes

- **STS**
  BTS (brevet de technicien supérieur)
- **IUT**
  BUT (bachelor universitaire de technologie)
- **Université ou écoles**
  DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), licence professionnelle
- **Écoles spécialisées bac + 2 ou + 3**
  arts, commerce, paramédical, social…

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

→ Le site www.onisep.fr

→ Un service personnalisé www.monorientationenligne.fr

→ Des vidéos oniseptv.onisep.fr

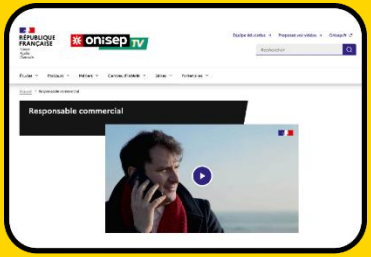

DES PUBLICATIONS POUR **BIEN CHOISIR SON ORIENTATION !**

RETOUR SOMMAIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PROGRAMME AVENIRS
onisep

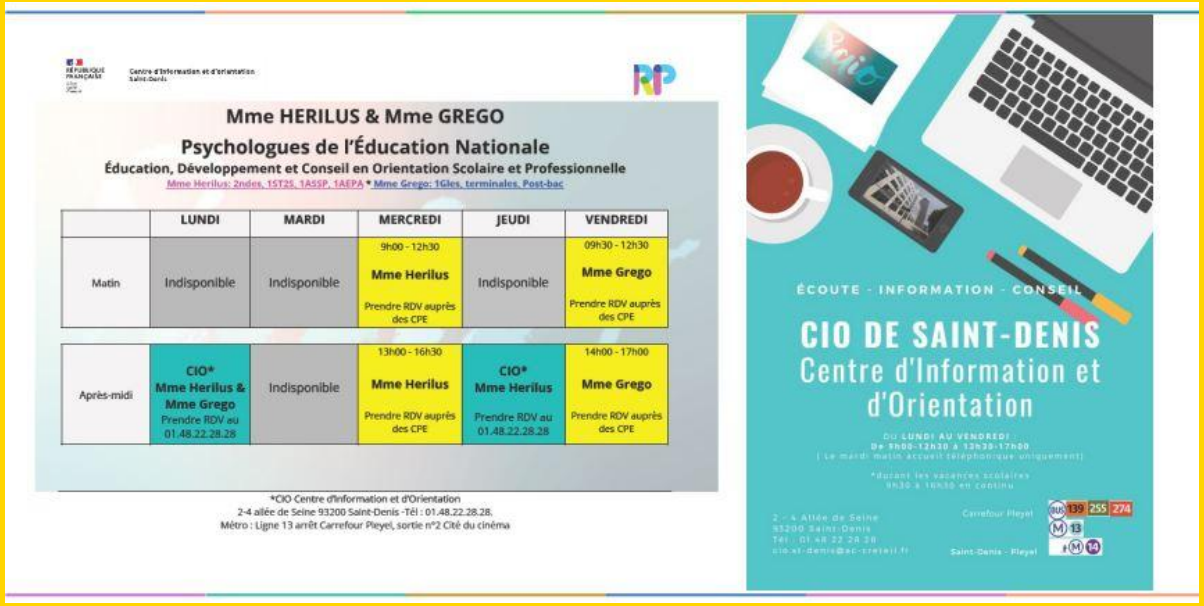

Centre d'Information et d'Orientation Saint-Denis

Mme HERILUS & Mme GREGO

Psychologues de l'Éducation Nationale

Éducation, Développement et Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle

Mme Herilus: 2ndes, 1ST2S, 1ASSP, 1AEPA * Mme Grego: 1Gles, terminales, Post-bac

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Indisponible	Indisponible	9h00 - 12h30 **Mme Herilus** Prendre RDV auprès des CPE	Indisponible	09h30 - 12h30 **Mme Grego** Prendre RDV auprès des CPE
Après-midi	CIO* **Mme Herilus & Mme Grego** Prendre RDV au 01.48.22.28.28	Indisponible	13h00 - 16h30 **Mme Herilus** Prendre RDV auprès des CPE	CIO* **Mme Herilus** Prendre RDV au 01.48.22.28.28	14h00 - 17h00 **Mme Grego** Prendre RDV auprès des CPE

*CIO Centre d'Information et d'Orientation
2-4 allée de Seine 93200 Saint-Denis -Tél : 01.48.22.28.28.
Métro : Ligne 13 arrêt Carrefour Pleyel, sortie n°2 Cité du cinéma

ÉCOUTE - INFORMATION - CONSEIL

CIO DE SAINT-DENIS
Centre d'Information et d'Orientation

DU LUNDI AU VENDREDI
De 9h00-12h30 à 13h30-17h00
(Le mardi matin accueil téléphonique uniquement)

*Durant les vacances scolaires
9h30 à 16h30 en continu

2 - 4 Allée de Seine
93200 Saint-Denis
Tél : 01.48.22.28.28
cio.st-denis@ac-creteil.fr

Carrefour Pleyel
Saint-Denis - Pleyel
139 255 274
M 13
M 14

MERCI
de votre attention

RETOUR SOMMAIRE